

REUNION DU 27 MAI 2010

L'an deux mille dix le 27 mai, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie de DANESTAL, sous la présidence de Mr MARIE Christian, Maire,

Etaient présents : MME MEVEL Geneviève, CARPENTIER Catherine, JOURDAIN Laurence
MM MARIE Christian, LECOMTE Thierry, CANTREL Jean, DOS SANTOS Emmanuel, LECOMTE Philippe,
CARPENTIER Wilfried

Pouvoir : Mr NOEL Philippe a donné pouvoir à Mr DOS SANTOS Emmanuel
Mr CANTREL Jean a donné pouvoir à Mr MARIE Christian

Le Conseil a nommé Mme MEVEL Geneviève secrétaire de séance

Ordre du jour : - Vote sur le projet de la nouvelle mairie. En l'absence d'une majorité lors du dernier vote le Conseil Municipal sera appelé de nouveau à statuer sur ce sujet

- Nouvelles brèves de votre village
- SAEBUI
- Questions diverses

Objet : **Vote sur le projet de la nouvelle mairie. En l'absence d'une majorité lors du dernier vote le Conseil Municipal sera appelé de nouveau à statuer sur ce sujet**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents et représentés le besoin de la commune de créer une nouvelle mairie sur le parking de l'église afin de répondre aux exigences des dispositions réglementaires relatives à l'accessibilité des personnes handicapées ainsi qu'à celles relevant du code du travail pour l'hygiène dans les locaux recevant du personnel. Le Conseil Municipal demande au maire d'établir un projet en consultant un architecte afin de définir une enveloppe budgétaire. Cette enveloppe budgétaire sera votée lorsqu'elle sera connue. Le budget Taxe de Séjour sera affecté à la construction de cette mairie à la suite de l'accord reçu de Mr LE GUEN par mail en date du 27 mai 2010. Le Conseil Municipal donne également son accord pour placer en compte à terme les produits de la Taxe de Séjour sur les années 2010, 2011, 2012, afin de créer le montant disponible nécessaire à ce projet.

La nouvelle mairie devra être de nature à favoriser le développement du tourisme selon les dispositions relatives à l'arrêté qui a institué la taxe de séjour sur la commune. Cela suppose une harmonisation de ce bâtiment avec les bâtiments actuels et en particulier l'Eglise afin de créer un nouveau cœur de bourg. De plus un point info tourisme avec un écran tactile extérieur sera installé.

Objet : Appel à candidatures pour la délégation responsable projet nouvelle mairie

Mme Laurence JOURDAIN se porte candidate. Le maire prendra sa décision lors du prochain conseil

Objet : Nouvelles Brèves de votre village

Les nouvelles brèves seront diffusées très rapidement et intégreront cette décision du Conseil Municipal.

Objet : SAEBUI

Le Maire expose les termes de la conversation qu'il a eu avec le père de BALORRE curé de notre paroisse. Ce dernier a vivement souhaité que notre adhésion au syndicat SAEBUI puisse être poursuivie jusqu'au départ du père GOSSELIN qui habite au presbytère d'ANNEBAULT. Le père de BALORRE a émit l'avis que le syndicat n'aurait plus lieu d'être après ce départ compte tenu du fait qu'il n'y aurait pas de remplaçant. Le Conseil Municipal approuve cette demande du père de BALORRE mais émet une condition, celle d'être informé pour tout investissement par la présidente du SAEBUI avant la mise en place de cet investissement afin de pouvoir donner son accord.

OBJET : Enquête publique pour le déclassement du chemin rural n° 16

Le conseil municipal approuve cette dépense soit 200.00 €.

Objet : Election du délégué de la Commission Syndicale DANESTAL/CRESSEVEUILLE

Suite à la démission de Mr MAUGER et après appel à candidature Mr DOS SANTOS Emmanuel est élu délégué à cette Commission.

Questions diverses :

Mme MEVEL fait part au Conseil du différent qui oppose Mme et Mr FAUVEL à Mr LEBAILLY. Le maire rappelle qu'il a demandé l'intervention de la gendarmerie et que les gendarmes se sont rendus au domicile des 2 parties concernées. Aucune solution à ce conflit relationnel n'est malheureusement aujourd'hui entrevue. Il convient de rester vigilant et d'être prêt à intervenir pour éviter toutes dégradations de ce conflit.

Mr COLIN, Conseiller Général a assisté à cette délibération. Il passe en revue les différents sujets qui ont été évoqués au cours du Conseil et exprime en particulier son approbation quant à la décision d'une construction d'une nouvelle mairie. Il rappelle à ce sujet les différentes aides en matière de subvention qui pourraient être accordées. Il approuve également la décision relative au SAEBUI et demande aux membres du conseil d'exprimer leurs attentes en ce qui concerne le Conseil Général. Il rappelle les aides qui ont été apportées pour la traversée du bourg et en particulier la création de l'arrêt de bus. Il propose une démonstration avec un bus pour permettre aux conseillers de constater l'adaptation aux besoins de l'abri bus dans le sens DOZULE DANESTAL.

Le Maire

Mr MARIE Christian